

C'est une pelouse dans un état qualifié de déplorable qui a imposé le report à une date ultérieure du match de football qui était censé opposer les clubs d'Amiens et Fréjus, ce vendredi 6 février. La faute, semble-t-il, à l'ancienne zone marécageuse sur laquelle a été construit le Stade de la Licorne, inauguré en 1999. Propriété d' [AMIENS METROPOLE:248000531] / T : 03.22.97.40.40, le stade vieillit mal. www.amiens.fr